Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_066_2026-DE
AGEDI

République Française
LOZERE
MONTS DE RANDON - COMMUNE NOUVELLE

Séance du 28 avril 2026

Date de la convocation : 24/04/2026

Membres en exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19
Pour: 19
Contre: 0
Abstensions:0

Le *vingt-huit avril deux mille vingt-six à 17 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,*

Présents : Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Kristelle BILLARD, Gisèle GERBAL, Lydie JOURDAN, Jacqueline LIZZANA, Francis SAINT-LEGER, Yvan VELAY, Gaëlle COULOMB, Christophe BRUN, Auxane MONTEIL, Ludivine TREBUCHON, Clément MEYSSONNIER, Rolande CHAUDESAIGUES, Romain DUFOUR, Virginie DELON, Anne FARGES, Fabrice HANQUEZ, Ludovic BRINGER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Jacqueline LIZZANA

DE_066_2026 - Objet : Délibération sur le budget primitif - LOTISSEMENT LE PUECH-HAUT 2026

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2026 de la Commune LOTISSEMENT LE PUECH-HAUT,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LOTISSEMENT LE PUECH-HAUT pour l'année 2026 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 680 981,64

En dépenses à la somme de : 680 981,64

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_066_2026-DE
AGELI

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	71 049,04
023	Virement à la section d'investissement	249 374,3
042	Section à section	55 592
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**376 015,34**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	185 338,34
042	Section à section	94 185
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 492
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**376 015,34**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	210 781,3
040	Section à section	94 185
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**304 966,3**

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	249 374,3
040	Section à section	55 592
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**304 966,3**

ADOPTE A LA MAJORITE

Pour copie conforme,

Date de transmission de l'acte: 05/05/2026
Date de reception de l'AR: 05/05/2026
048-200085223-DE_066_2026-DE
DELIB

La Secrétaire,

Jacqueline LIZZANA

Le Maire,

Francis SAINT-LEGER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique « Télérecours », accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr